

# Table des matières

<b>Préface</b>	9
Gérard DELVAUX	

<b>Avant-propos</b>	13
Pierre-François COPPENS	

## PREMIÈRE PARTIE : TÉMOIGNAGES

<b>La simplicité et la confiance</b>	17
Guy HORSMANS	

Section 1. Le saut vers le droit de demain	18
--	----

Section 2. Nouveaux principes : la simplicité et la confiance	29
---	----

<b>Les surprises de l'avocat</b>	37
Alain ZENNER	

<b>60 ans – Le combat continue</b>	47
Emmanuel DEGRÈVE	

## DEUXIÈME PARTIE : COMPTABILITÉ, DROIT DES SOCIÉTÉS ET DROIT ÉCONOMIQUE

<b>La transparence financière au vingt-et-unième siècle</b>	53
Michel DE WOLF	

Section 1. Retour sur 1959 – l'année de la fondation de l'OECCBB	53
--	----

Section 2. Soixante ans plus tard	53
-----------------------------------	----

Section 3. Ce qu'il reste à accomplir	54
---------------------------------------	----

Conclusion	56
------------	----

<b>Les dix erreurs à ne pas commettre en matière d'évaluation d'entreprises</b>	57
Alexandre STREEL et Virginie MEUNIER	
Introduction	57
Section 1. Prix, valeur et valeurs...	57
Section 2. Les différentes approches d'évaluation	58
Sous-section 1. L'approche par le coût	58
Sous-section 2. L'approche par le rendement	58
Sous-section 3. L'approche par le marché	60
Section 3. Les dix erreurs à ne pas commettre	62
Sous-section 1. Pauvres actifs!	62
Sous-section 2. L'œuf ou la poule?	62
Sous-section 3. <i>Beta levered</i> : c'est plus facile!	63
Sous-section 4. <i>Beta</i> quand ça ne va pas	63
Sous-section 5. C'est si bête!	64
Sous-section 6. La médiane, c'est quoi encore?	64
Sous-section 7. Vive la croissance!	64
Sous-section 8. Dette financière nette (DFN) contre besoin en fonds de roulement (BFR)	65
Sous-section 9. Illiquidité de l' <i>E...quity</i>	65
Sous-section 10. L'endettement financier, mais encore...	65
Conclusion	66
<b>Le nouveau CSA et la SRL : la distribution des dividendes en nature</b>	67
Micheline CLAES et Ermenegildo PASQUALINI	
Introduction	67
Section 1. Analyse et comparaison de l'ancien Code des sociétés et nouveau Code des sociétés et des associations	67
Sous-section 1. Ancien régime sous le Code des sociétés	67
§ 1. Acomptes sur dividendes	68
§ 2. Dividendes intercalaires	70
Sous-section 2. Nouveau régime sous le Code des sociétés et des associations	71
§ 1. Dans les SA (art. 7:212 et 7:213 CSA – art. 617 et 618 C. soc.)	71
§ 2. Dans les SRL (art. 5:142 et 5:143 CSA – art. 320 C. soc.)	75
Sous-section 3. Le test de liquidité en cas de dividendes attribués en espèces	81

Sous-section 4. Le test de liquidité en cas de dividendes attribués en nature (avis CNC n° 2019/1 du 12 mars 2019)	84
Conclusion	88
<b>Les apports en industrie dans les (nouvelles) SRL : aspects de droit des sociétés et de droit fiscal</b>	89
Jérôme TERFVE	
Introduction	89
Section 1. L'apport en industrie dans l'esprit des rédacteurs du CSA	90
Sous-section 1. L'apport en industrie est une forme d'apport en nature presque comme les autres	90
Sous-section 2. L'apport en industrie participe-t-il à la formation des apports exprimés dans la comptabilité de la société bénéficiaire ?	93
Section 2. L'apport en industrie dans l'esprit du législateur fiscal	94
Sous-section 1. Les apports en industrie n'intègrent pas le capital fiscal de la société bénéficiaire	94
Sous-section 2. Le traitement fiscal dans le chef de l'apporteur n'a pas été abordé lors de l'adoption du CSA	96
§ 1. Traitement fiscal à l'impôt des personnes physiques	96
§ 2. Traitement fiscal à l'impôt des sociétés	97
Conclusion	97
<b>Analyse juridique et comptable des dispositions du CSA et des associations concernant l'apport en industrie dans les SRL et les sociétés coopératives</b>	99
Gérard DELVAUX	
Introduction et avertissement	99
Section 1. Analyse juridique	99
Section 2. Analyse comptable	102
Section 3. Comparatif entre sociétés	105
Section 4. Commentaires et conclusions	105
Section 5. Définitions	106
Section 6. Démonstration chiffrée du manque de prudence d'une valorisation d'apports en industrie dont la contrepartie serait activée	107
Conclusion	112
ANTHEMIS	567

<b>Le registre UBO – L’identification des bénéficiaires effectifs des sociétés et des personnes morales</b>	115
Sabrina SCARNÀ et Pauline MAUFORT	
Introduction	115
Section 1. Loi du 18 septembre 2017 : nouvelle définition des bénéficiaires effectifs	116
Sous-section 1. Définition	116
§ 1. Personne physique qui contrôle ou possède en dernier ressort le client	116
§ 2. Bénéficiaire effectif de l’opération	121
Sous-section 2. Registre UBO – Loi du 18 septembre 2017	121
§ 1. La loi AML	121
§ 2. Adaptation du CSA	121
Section 2. Registre UBO – A.R. du 30 juillet 2018	123
Sous-section 1. Obligations pour les redevables de l’information	123
§ 1. Les sociétés	123
§ 2. Les fondations et les A(I)SBL	124
§ 3. Les trusts et les fiducies	124
Sous-section 2. Notions et précisions	125
§ 1. Bénéficiaire direct ou indirect	125
§ 2. Bénéficiaire isolé ou groupé	128
§ 3. Démembrement	129
§ 4. Indivision	131
Sous-section 3. Accès au registre	131
§ 1. Accès au registre en ce qui concerne les sociétés	131
A. Principe	131
B. Le cas particulier de l’administration fiscale	132
C. Le cas particulier du grand public	133
§ 2. Accès pour les A(I)SBL, fondations, trusts, fiducies et entités juridiques similaires	133
§ 3. Différence de traitement	135
§ 4. Dérogation	136
Sous-section 4. Sanctions	136
Sous-section 5. Traitement des données à caractère personnel	137
Sous-section 6. Entrée en vigueur	138
Conclusion	138

<b>Les modes de financement de l'acquisition de titres d'une société à la lumière du CSA</b>	141
Olivier D'AOUT	
Introduction	141
Section 1. Financement de l'opération	142
Section 2. Limitations, interdictions et exceptions	143
Sous-section 1. Régime applicable	143
§ 1. Régime actuel	143
§ 2. Exception	144
§ 3. Conséquences	144
Section 3. La distribution des dividendes ou des réserves disponibles de la société « cible » à la société <i>holding</i>	144
Sous-section 1. Principes	144
Sous-section 2. Droit des sociétés et des associations – «Acompte» sur dividendes	144
Sous-section 3. Aspects fiscaux	146
§ 1. Généralités	146
§ 2. Conditions d'application du régime des RDT	146
§ 3. Suppression des limitations à la déduction des RDT	148
Section 4. La réduction du capital/des fonds propres de la société cible	148
Sous-section 1. Principes	148
Sous-section 2. Droit des sociétés	149
Sous-section 3. Aspects fiscaux	149
Section 5. Le rachat d'actions propres	151
Sous-section 1. Droit des sociétés	151
Sous-section 2. Aspects fiscaux	152
Section 6. Le crédit vendeur	153
Section 7. La vente d'une partie des actifs de la société cible	153
Section 8. La fusion de la société cible et de la société <i>holding</i>	154
Section 9. Création d'une base imposable au sein de la société <i>holding</i> – Les <i>management fees</i>	154
Sous-section 1. Principes	154
Sous-section 2. Droit des sociétés	154
Sous-section 3. Aspects fiscaux	155
§ 1. Généralités	155
§ 2. La déductibilité des <i>management fees</i>	155
Conclusion	156
ANTHEMIS	569

<b>Le <i>funding loss</i>: une tour de Babel?</b>	157
Véronique VAN DER STRAATEN	
Introduction – Que recouvre la notion de <i>funding loss</i> ?	157
Section 1. Les données légales en question	158
Sous-section 1. L'article 1907 <i>bis</i> du Code civil	158
Sous-section 2. L'arrêt de la Cour constitutionnelle du 7 août 2013	158
Sous-section 3. La loi dite « PME » du 21 décembre 2013 relative au financement des PME, adaptée par la loi du 21 décembre 2017	160
Section 2. Que faire lorsque les dispositions légales ne règlent pas tout?	162
Sous-section 1. Hypothèse de travail	162
Sous-section 2. Critères pour requalifier une convention	162
Sous-section 3. Piste de réflexion : la promesse de prêt consensuelle	163
Sous-section 4. Plaidoyer pour une analyse pragmatique et contemporaine	163
Conclusion	164
<b>Le contrôle interne et sa nécessité pour le professionnel comptable</b>	165
Cheryl DELFORGE	
Introduction	165
Section 1. De la lutte contre la fraude à l'efficacité organisationnelle	165
Section 2. L'importance du contrôle interne dans la fiabilité des états financiers	165
Sous-section 1. La séparation de fonctions	165
Sous-section 2. Les objectifs à atteindre dans les états financiers	170
Sous-section 3. Les moyens du contrôle interne	171
Sous-section 4. Les différents types de contrôle	172
Section 3. Le contrôle interne dans les missions spéciales prévues par le Code des sociétés	172
Conclusion	176
<b>Le gérant d'entreprise est-il une entreprise ?</b>	179
Cédric ALTER	

<b>Le travail associatif</b>	189
Vincent DECKERS	
Introduction	189
Section 1. Définitions, conditions et modalités d'application	190
Sous-section 1. Définitions	190
§ 1. Le travail associatif	190
§ 2. Le travailleur associatif	192
§ 3. L'organisation	192
§ 4. Pensionné	193
Sous-section 2. Conditions	193
§ 1. Liste des activités autorisées	193
§ 2. Exercice d'une activité professionnelle habituelle et à titre principal	195
§ 3. Contrat écrit	196
§ 4. Déclaration électronique	197
Section 2. Indemnité	198
Sous-section 1. Plafonds à ne pas dépasser	198
Sous-section 2. Plafond majoré	199
Sous-section 3. Dépassement du ou des plafonds	200
§ 1. Dépassement du plafond annuel	200
§ 2. Dépassement du plafond mensuel	201
Section 3. Travailleurs associatifs bénéficiaires d'allocations	201
Section 4. Responsabilité et assurance	202
Section 5. Dispositions anti-abus	202
Conclusion	203
<b>La voiture de société a-t-elle encore un avenir ?</b>	205
Olivier EVRARD	
Introduction	205
Section 1. Contexte historique	205
Section 2. Dépenses déductibles	208
Section 3. Plus-value ou moins-value lors de la revente	211
Section 4. Avantages de toute nature	212
Section 5. Normes de CO <sub>2</sub> : NEDC – NEDC 2 ou WLTP?	213
Section 6. Véhicules électriques	214
Section 7. Hybrides <i>plug-in</i>	215
ANTHEMIS	571

Section 8. Cas pratique	218
Section 9. Allocation de mobilité ou <i>cash for car</i>	218
Section 10. Budget mobilité	221
Annexe – Déductibilité des frais de voiture (art. 198bis CIR 92)	225

**RGPD : comment les représentants de responsables du traitement (RT) ou de sous-traitants (ST) non établis dans l'Union européenne interagissent-ils avec les DPD (DPO) ?** 227

Christophe BOERAEVE

Introduction	227
Section 1. Portée extraterritoriale du RGPD	228
Sous-section 1. Établissements au sein de l'UE, quel que soit l'endroit où le traitement a lieu	228
Sous-section 2. Offre de biens et de services ou suivi des sujets de l'UE	229
Section 2. Représentant obligatoire dans l'Union	230
Sous-section 1. Obligation de désigner un représentant	230
Sous-section 2. Lieu	231
Sous-section 3. Rôle	231
Sous-section 4. Articulation avec le délégué à la protection des données	232
Section 3. Nomination d'un DPD	233
Sous-section 1. Conflit d'intérêts à éviter	233
Sous-section 2. <i>Rock'n roll</i>	235
Sous-section 3. Obligation de désigner un délégué à la protection des données	235
Sous-section 4. Organiser le recrutement et la fonction du DPD	236

TROISIÈME PARTIE : EXERCICE DE LA PROFESSION COMPTABLE

**Le secret professionnel du professionnel comptable et fiscal dans le cadre des enquêtes policières utilisant des métadonnées** 241

Jean Pierre RIQUET

Introduction	241
Section 1. Le secret professionnel en bref	241
Section 2. Certaines méthodes d'enquête	242
Sous-section 1. L'enquête préalable	242

Sous-section 2. La perquisition et la saisie	243
Sous-section 3. Les perquisitions, les saisies et le secret professionnel	243
Sous-section 4. Les métadonnées	245
Sous-section 5. Les écoutes téléphoniques	248
Section 3. Le secret professionnel dans le cadre de certaines méthodes d'enquête utilisant des métadonnées	249
Section 4. Une brèche dans l'équilibre entre le secret professionnel et la recherche d'informations ou d'infractions ?	252
Sous-section 1. Accès aux documents et secret professionnel	253
Sous-section 2. L'exception juridique en matière de blanchiment d'argent	254
Sous-section 3. Les obligations issues de la législation anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme	258
Section 5. Idée de solution	258
Conclusion	259
<b>La responsabilité pénale du professionnel du chiffre dans l'exercice de sa mission</b>	261
Joëlle TEUWEN	
Introduction	261
Section 1. Position du problème	262
Section 2. Analyse	263
Sous-section 1. Principe d'imputabilité en matière pénale	263
Sous-section 2. La notion de connaissance « effective » de l'infraction	264
§ 1. Le PC se limite à donner des conseils	264
§ 2. Le PC intervient dans la réalisation des actes incriminés	265
§ 3. Le PC n'intervient qu'après l'accomplissement des actes, dans le cadre de la défense du client face à l'administration fiscale ou face au parquet	266
§ 4. Conclusion concernant la connaissance « effective » du crime ou délit	267
Sous-section 3. L'infraction de fraude fiscale	268
§ 1. Optimalisation fiscale ou ingénierie fiscale	268
§ 2. L'abus fiscal – Article 344 du CIR 92	268
§ 3. Fraude fiscale	269
§ 4. Conclusion : entre optimalisation fiscale, abus de droit et fraude fiscale	271
ANTHEMIS	573

Sous-section 4. Les sanctions	272
§ 1. Sanctions pénales	274
A. Article 505 du Code pénal « anti-blanchiment »	274
B. Article 492 <i>bis</i> du Code pénal	277
C. Article 496 du Code pénal	277
§ 2. Sanctions spéciales	277
A. Article 78 et suivant du livre III du Code de droit économique	277
B. Article 3:44 du CSA	277
C. Article 449 du CIR 92	278
D. Article 450 du CIR 92	279
E. Article 458 du CIR 92	279
Conclusion	280
Bibliographie	281
<b>L'assurance obligatoire du comptable</b>	285
Renaud VANBERGEN	
Section 1. La profession de comptable et sa responsabilité civile	285
Sous-section 1. Qu'est-ce que la responsabilité civile ?	285
Sous-section 2. Une responsabilité civile professionnelle particulière pour le comptable ?	286
Sous-section 3. Une obligation de moyen ou de résultat ?	288
Section 2. La profession de comptable et l'assurance responsabilité civile	290
Sous-section 1. Qu'est-ce qu'une assurance responsabilité civile professionnelle ?	290
Sous-section 2. Quelles sont les particularités de l'assurance du comptable ?	291
§ 1. Une assurance obligatoire	291
§ 2. Une assurance collective	292
Sous-section 3. Les relations entre l'assureur, le souscripteur, l'assuré et la partie lésée	293
§ 1. Le souscripteur du contrat-cadre	293
§ 2. L'assureur	294
§ 3. Le preneur d'assurance	294
§ 4. L'assuré	294
§ 5. Le bénéficiaire	295

Section 3. Quel est le contenu du contrat-cadre de l'I.P.C.F.?	296
Sous-section 1. Ce que couvre l'assurance responsabilité civile du comptable	296
Sous-section 2. Aspects financiers	297
Sous-section 3. Quelles sont les situations non couvertes?	298
§ 1. Clauses d'exclusion	298
§ 2. Clauses de déchéance	298
Sous-section 4. Quelle est la procédure à suivre en cas de litige?	299
§ 1. Déclaration du sinistre	299
§ 2. Direction du litige	300
Section 4. La protection juridique en guise de conclusion	300
Bibliographie	301

## QUATRIÈME PARTIE : FISCALITÉ

### **Les frontières poreuses entre les notions de gestion du patrimoine privé, de revenu divers et de revenu professionnel**

Pierre-François COPPENS

Introduction	305
Section 1. Principes généraux	305
Section 2. Plus-values sur actions et gestion du patrimoine privé	309
Section 3. Plus-values immobilières et gestion du patrimoine privé	314
Section 4. Perception de loyers et activité lucrative	321
Conclusion	326

### **Démembrements de la propriété immobilière et dirigeants – État des lieux d'un important contentieux à l'impôt sur les revenus**

Thierry LITANNIE et Christophe FRANSSSEN

Introduction	329
Section 1. Choix du contrat et risques généraux en matière d'impôts directs	330
Sous-section 1. Le choix du contrat	330
Sous-section 2. La théorie de la simulation	331
Sous-section 3. L'abus fiscal	332
Sous-section 4. La déduction des frais professionnels : de la théorie de l'objet social à la théorie de la rémunération	333

Section 2. Risques fiscaux spécifiques aux démembrements	337
Sous-section 1. Généralités	337
Sous-section 2. Risque fiscal lié à la (sur)évaluation de l'usufruit	338
Sous-section 3. Risques fiscaux liés à la répartition du coût des travaux en cours d'usufruit	341
Sous-section 4. Risque fiscal à l'extinction de l'usufruit	343
§ 1. L'imposition d'un avantage à l'extinction de l'usufruit	343
§ 2. La notion d'amélioration	345
Conclusion	346
<b>L'abus fiscal dans la planification patrimoniale : la mesure anti-abus à l'épreuve des pouvoirs exécutifs et de la jurisprudence</b>	349
Gilles DE FOY	
Section 1. Principes généraux de la disposition générale anti-abus en matière de droits de succession et de droits d'enregistrement	349
Sous-section 1. Les dispositions légales	349
Sous-section 2. Les circulaires administratives	350
Section 2. Le champ d'application de la mesure générale anti-abus	351
Sous-section 1. Champ d'application <i>ratione personae</i> : l'acte dont question doit avoir été posé par le redevable de l'impôt	351
Sous-section 2. Champ d'application <i>ratione temporis</i>	352
Sous-section 3. Champ d'application <i>ratione materiae</i> : l'acte juridique (ou l'ensemble d'actes constituant une même opération juridique) doit être constitutif d'abus fiscal	352
§ 1. L'élément objectif de l'abus fiscal	353
§ 2. L'élément subjectif de l'abus fiscal	354
§ 3. Les conséquences de l'application de la disposition générale anti-abus	355
Section 3. La mesure anti-abus en pratique – Positions administratives et jurisprudence	356
Sous-section 1. La clause de la maison mortuaire	356
§ 1. Aspects civils	356
§ 2. Aspects fiscaux	358
Sous-section 2. Convention d'accroissement	360
§ 1. Principes	360
§ 2. Qualification de la convention d'accroissement et analyse de l'administration	361

§ 3. Convention d'accroissement et abus fiscal	364
Sous-section 3. L'apport par un époux d'un bien propre au patrimoine commun, cet apport étant suivi immédiatement ou à bref délai d'une donation de ce même bien par les deux époux	366
Sous-section 4. Renonciation à l'usufruit portant sur un bien immobilier, suivi d'une donation	368
Sous-section 5. Achat scindé (art. 9 C. succ./ 2.7.1.0.7 C.F.F.)	369
§ 1. Principe	369
§ 2. Les interprétations de l'article 9 du C. succ./ 2.7.1.0.7 du C.F.F. par les différentes administrations du pays	370
§ 3. <i>Quid</i> de l'incidence de l'arrêt du Conseil d'État sur l'interprétation de l'administration fédérale en la matière?	373
Sous-section 6. Opérations de planification patrimoniale liées à la conclusion d'un contrat d'assurance-vie	374
§ 1. Souscription d'un contrat d'assurance-vie «deux preneurs – deux têtes assurées» et rachat au premier décès	374
§ 2. La cession de droits <i>post mortem</i> du contrat d'assurance-vie	375
A. Décision du SDA du 8 mai 2018	375
B. Analyse du mécanisme de la cession de droits <i>post mortem</i> et de ses incidences fiscales	377
Sous-section 7. Donations immobilières en cascade	381
Sous-section 8. Donations croisées	382
Conclusion	383
<b>L'assurance-vie comme outil de planification patrimoniale</b>	385
Grégory HOMANS	
Section 1. Assurance-vie : terminologie	385
Section 2. L'assurance-vie comme outil de planification patrimoniale	386
Sous-section 1. Atouts d'une assurance par rapport à une donation : aspects civils	386
Sous-section 2. Assurance-vie et droits de succession	387
§ 1. Assurances-vie : différentes structurations possibles	387
A. Assurance dite «AAB»	387
B. Assurance dite «BAB»	388
C. Assurance dite «ABC»	389
§ 2. Don d'assurance	389
ANTHEMIS	577

A. Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale : traitement fiscal	390
B. Région flamande : traitement fiscal	390
C. Don d'assurance : taxe de 2 %	391
Sous-section 3. Primes en nature	391
Sous-section 4. Conclusion	391
Section 3. Assurance-vie et fiscalité sur l'épargne	391
Sous-section 1. Fiscalité sur l'épargne	391
Sous-section 2. Assurance-vie et rachat	393
§ 1. Taxation et exceptions	393
§ 2. Taux et base imposable	394
§ 3. Problématique spécifique des rachats réguliers programmés	394
Sous-section 3. Conclusion	395
Réflexions finales	395

### **La disposition fiscale anti-abus et les conventions préventives de la double imposition** 397

Jacques MALHERBE

Introduction	397
Section 1. Relations entre droit international et droit interne	397
Section 2. Abus des traités : une disposition anti-abus de droit interne peut-elle être appliquée pour y remédier ?	398
Section 3. Position de l'OCDE	399
Section 4. Clause spéciale dans les traités	401
Section 5. Le plan d'action BEPS (« <i>Base Erosion Profit Shifting</i> ») de l'OCDE	401
Section 6. Nouvel article 29 du Traité modèle OCDE	404
Section 7. Convention multilatérale (2017)	405
Sous-section 1. Préambule	405
Sous-section 2. Clause anti-abus générale conventionnelle	405
Section 8. Rapport entre la clause anti-abus (PPT) de l'instrument multilatéral et une clause anti-abus générale de droit interne	407
Section 9. Rapport entre une clause anti-abus générale conventionnelle et une clause anti-abus spéciale conventionnelle	408
Section 10. Droit européen	408
Section 11. Directive européenne anti-abus (ATAD 2016)	410

Section 12. Jurisprudence française	411
Conclusion	412
<b>La taxation indiciaire en contributions directes : un mode de preuve toujours actuel ?</b>	413
Luc HERVE	
Introduction	413
Section 1. Taxation indiciaire : principe	414
Section 2. Notion de « signes et indices d'aisance »	414
Section 3. Charge de la preuve des signes et indices	417
Section 4. Nature des revenus résultant du déficit indiciaire	418
Section 5. Preuve contraire à rapporter par le contribuable – Illustrations	419
Conclusion	424
<b>D'un système fiscal indiciaire vers la taxation des revenus réels – Les réformes fiscales de 1919 et 1920 établissant des impôts cédulaires sur les revenus et un impôt complémentaire sur le revenu global</b>	425
Eddy E. FELIX	
Section 1. Lois coordonnées du 29 octobre 1919 et du 3 août 1920	427
Section 2. Les trois impôts cédulaires	430
Sous-section 1. La contribution foncière	430
Sous-section 2. La taxe mobilière	431
Sous-section 3. La taxe professionnelle	432
§ 1. Première catégorie : exploitations industrielles, commerciales ou agricoles	432
§ 2. Deuxième catégorie : rémunérations diverses des fonctionnaires et employés publics ou privés, ainsi que tous salaires	433
§ 3. Troisième catégorie : profits des professions libérales, charges ou offices	433
Section 3. L'impôt complémentaire ou super taxe	434
Section 4. La réforme fiscale de 1962	436

<b>La taxation des droits d'auteur</b>	437
Sébastien WATELET	
Introduction	437
Section 1. Les conditions légales de la taxation	438
Sous-section 1. La taxation des revenus de la (con)cession des droits d'auteur	438
§ 1. Première condition : une œuvre protégée par le droit d'auteur	438
A. Une œuvre littéraire ou artistique	439
B. L'originalité	439
C. La mise en forme	441
§ 2. Deuxième condition : une (con)cession des droits patrimoniaux à titre onéreux	442
§ 3. Troisième condition : un prix de (con)cession conforme au prix de marché	443
Sous-section 2. La taxation des revenus résultant de licences légales et obligatoires	444
Sous-section 3. La requalification des droits d'auteur en revenus professionnels	445
Section 2. Le calcul de l'impôt	448
Section 3. Le précompte mobilier	450
Conclusion	452
<b>La déduction pour revenus d'innovation et la déduction pour revenus de brevets – Analyse comparative des deux régimes et identification des nombreuses opportunités offertes par la période transitoire</b>	455
Philippe DEDOBBELEER	
Introduction	455
Section 1. Les premières conséquences belges du projet BEPS de l'OCDE : la métamorphose de la déduction pour revenus de brevets (DRB) en déduction pour revenus d'innovation (DRI)	455
Section 2. De la déduction pour revenus de brevets à la déduction pour revenus d'innovation	458
Sous-section 1. Présentation générale	458
Sous-section 2. Les droits de propriété intellectuelle visés	458
Sous-section 3. Le ratio Nexus	459

Sous-section 4. Tableau comparatif DRB – DRI	460
Sous-section 5. Revenus éligibles à la DRI	462
Sous-section 6. Déduction fiscale octroyée dès la date de dépôt	463
Sous-section 7. Le <i>clearing</i> des frais de R&D durant la période transitoire	463
§ 1. Généralités	463
§ 2. Le <i>clearing</i> des frais de R&D antérieurs à 2016	464
§ 3. Le <i>clearing</i> des frais de R&D supportés durant la période transitoire	464
§ 4. La question parlementaire posée par le Représentant Benoît Dispa au Ministre des Finances Alexander De Croo	465
Section 3. Contexte international: l'Allemagne à nouveau	465
Section 4. La DRI et la corbeille	467
Conclusion	468
<b>Le transfert transfrontalier du siège d'une société à l'intérieur de l'UE et ses conséquences fiscales – Regards sur les transferts franco-belges et <i>vice versa</i></b>	471
André BAILLEUX, Marylène BONNY-GRANDIL et Olivier BOLZER	
Section 1. Généralités	471
Section 2. Le transfert du siège fiscal	473
Sous-section 1. La résidence fiscale	473
§ 1. En Belgique	473
§ 2. En France	474
Sous-section 2. De la France vers la Belgique	475
§ 1. Une « <i>exit tax</i> » française euro compatible	475
§ 2. Les bases imposables subséquentes en Belgique	478
A. Application du droit comptable belge	478
B. La discontinuité fiscale	479
Sous-section 3. De la Belgique vers la France	480
§ 1. Une « <i>exit tax</i> » belge euro compatible également	480
§ 2. Les bases imposables subséquentes en France	482
§ 3. Une harmonisation juridique et fiscale européenne encore lointaine	483
Conclusion	484

<b>Fiscalité des sociétés en liquidation en matière d'impôts directs</b>	485
José DEHAZE	
Section 1. Dispositions fiscales applicables aux sociétés en liquidation	485
Sous-section 1. Principes fiscaux essentiels	485
Sous-section 2. Régime fiscal des répartitions	488
Sous-section 3. Régime temporaire de l'article 537	490
Sous-section 4. Constitution d'une réserve de liquidation	490
Section 2. Questions particulières en matière de sociétés en liquidation	491
Sous-section 1. La réserve de liquidation peut-elle s'appliquer aussi aux sociétés en cours de liquidation ?	491
Sous-section 2. Cession des actions détenues par la société en liquidation aux actionnaires personnes physiques	493
Sous-section 3. Une liquidation déficitaire est-elle possible ?	495
 <b>Conséquences fiscales liées aux opérations assimilées à des liquidations : confusion et absence de cohérence</b>	 497
Thierry BLOCKERYE	
Section 1. Résumé de la problématique	497
Section 2. Revue des opérations assimilées fiscalement à une liquidation	498
Sous-section 1. La fusion ou la scission taxée	498
§ 1. L'opération de fusion ou de scission ne répondant pas à la condition anti-abus de l'article 183 <i>bis</i> du CIR 92	498
A. Situation au niveau de la société dissoute	498
B. Situation au niveau des actionnaires	500
§ 2. L'opération impliquant une société soumise à l'article 185 <i>bis</i> du CIR 92	501
A. Situation au niveau de la société dissoute	501
B. Situation au niveau des actionnaires	503
§ 3. Agrément ou inscription d'une SIR, SIRI ou FIIS	503
A. Situation au niveau de la société dissoute	503
B. Situation au niveau des actionnaires	505
Sous-section 2. Les transferts du principal établissement ou du siège de direction effective taxables	505
§ 1. Transferts « émigration »	505

A.	Situation au niveau de la société liquidée	505
B.	Situation au niveau des actionnaires	506
§ 2.	Transferts « immigration »	507
A.	Situation au niveau de la société migrante	507
B.	Situation au niveau des actionnaires personnes physiques résidents en Belgique	507
Section 3.	Conclusions et recommandations <i>de lege ferenda</i>	507
<b>L'option TVA sur la location immobilière</b>		511
Matthieu POSSOZ		
Introduction		511
Section 1.	Conditions matérielles de l'option TVA	512
Section 2.	Conditions formelles de l'option TVA	514
Section 3.	Quelques situations spécifiques	516
Conclusion		519
<b>La notion d'établissement stable en matière de TVA</b>		521
Mickaël TATAYAS		
Introduction		521
Section 1.	Cinq conditions primordiales	522
Sous-section 1.	Des ressources humaines	522
Sous-section 2.	Des ressources techniques	523
Sous-section 3.	Un degré de permanence	525
Sous-section 4.	Une effectivité et une indépendance propres	525
Sous-section 5.	La capacité de recevoir et utiliser les services pour la mise en œuvre de son activité	526
Section 2.	Cas pratiques	526
Sous-section 1.	Présence unique de ressources humaines dans un État membre	526
Sous-section 2.	Présence unique de ressources techniques dans un État membre	527
Sous-section 3.	Présence d'une usine dans un autre État membre	527
Sous-section 4.	Présence d'une filiale dans un autre État membre	527
Sous-section 5.	Bureaux de représentation	528
Sous-section 6.	Commissionnaire	528
Sous-section 7.	Entrepôts	528
Sous-section 8.	Travaux immobiliers	529
ANTHEMIS		583

Section 3. Récente position de l'administration belge de la TVA à l'égard des consultants indépendants	529
Sous-section 1. Contexte	529
Sous-section 2. Question	530
Sous-section 3. Considérations en matière de TVA	530
Sous-section 4. Points d'interrogation	531
Sous-section 5. Difficultés pratiques	532
Conclusion	532
<b>Le droit à l'erreur... Il est grand temps de rétablir l'équilibre</b>	535
Roland ROSOUX	
<b>Le secret professionnel en matière d'impôts directs – Au secours du contribuable ?</b>	549
Olivier ROBIJNS	
Introduction	549
Section 1. Le secret professionnel des agents de l'administration fiscale	550
Sous-section 1. Dispositions légales applicables	550
Sous-section 2. Applications pratiques	551
Section 2. Le secret professionnel des (experts-)comptables	555
Sous-section 1. Distinction nécessaire en fonction de la cible	555
Sous-section 2. Secret professionnel et contrôle d'un client	555
Sous-section 3. Secret professionnel et contrôle de la fiduciaire	557
Section 3. Les conséquences procédurales d'une violation du secret professionnel	557
Sous-section 1. Solution traditionnelle	557
Sous-section 2. Jurisprudence <i>Antigone</i>	558
Sous-section 3. Critique de la solution actuelle	559
Section 4. De quelques exceptions légales au secret professionnel	561
Sous-section 1. Généralités	561
Sous-section 2. Législation anti-blanchiment	561
Sous-section 3. Législation UBO	562
Conclusion	563